



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 octobre 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 5 octobre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 octobre 2005

Ajustement des dotations - Proxima 79

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Jean-Louis EPPLIN.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Par courrier du 11 Octobre 2005, Monsieur le Président du Conseil Général a répondu favorablement à une demande conjointe de la Communauté d'Agglomération de Niort et de la Ville de Niort concernant l'affectation de crédits de l'enveloppe Pôle Sports sur les crédits C3D pour couvrir des dépenses afférentes au Pôle Sport prises antérieurement sur le contrat C3D.

Ces dépenses concernent d'une part, la mise en conformité du stade René Gaillard et la mise aux normes des tribunes, d'autre part, la réalisation d'études relatives à la création du Pôle Sport Santé.

L'ensemble représente un montant de **339.734,85 €**.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Solliciter auprès du Conseil Général une diminution de l'enveloppe du Pôle Sport d'un montant de 339.734,85 € et de réaffecter cette somme dans le contrat C3D porté par la Communauté d'Agglomération de Niort pour couvrir les dépenses décrites ci-dessus.
- Parallèlement, la Communauté d'Agglomération sollicitera une réévaluation d'un même montant des dotations obtenues dans ce contrat.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Le Maire de Niort

Alain BAUDIN